

ARTICLE POUR BULLETINS MUNICIPAUX
06/12/2023

HABITAT

DES AIDES ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Depuis avril 2021, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en place par Flers Agglo, a déjà permis de renseigner 2 000 porteurs de projets et de rénover 567 logements.

Véritable opportunité, l'OPAH permet aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires, de bénéficier d'importantes aides (Etat, Anah, Flers Agglo, Région Normandie, Département de l'Orne, caisses de retraite...) pour financer des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au vieillissement et aussi de réhabilitation de logements vacants.

Les propriétaires bénéficient d'une assistance administrative et technique gratuite, apportée par le CDHAT, opérateur Habitat, agréé par l'État Mon Accompagnateur Rénov', mandaté par Flers Agglo. Le CDHAT aide concrètement à définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers tout en optimisant son financement grâce aux aides mobilisées.

Pour bénéficier des aides de l'OPAH, les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt des dossiers de demande de subvention. C'est pourquoi, avant de lancer des travaux, il est vivement recommandé de contacter un conseiller Habitat du CDHAT :

Par téléphone au 02 31 53 73 73 ou **par mail** : calvados-orne@cdhat.fr

ou lors des permanences sur rendez-vous :

À Flers

Tous les mercredis et tous les 2^e et 4^e lundis de 8h30 à 12h15

Maison de l'Habitat et de la Rénovation

7 bis de la 11^{ème} DBB

À La Ferté Macé

Tous les 1^{er} et 3^e jeudis de 8h30 à 12h15

Centre de télétravail

22 rue de Paris